

Nouvelle mobilisation du Comité Borrel

Le mouvement de soutien lexovien, qui compte 300 sympathisants, continue sa mission pour établir la vérité sur l'assassinat du juge à Djibouti.



« *Le juge fouineur a été éliminé, il n'y a plus de traces.* » Ces propos chocs entendus par un ex-officier de la garde présidentielle Djiboutienne et recueillis par le journaliste, Bernard Nicolas, sont l'une des révélations de sa dernière enquête, un documentaire de 55 minutes diffusé au début du mois de juin pour les abonnés de Canal+ : « *L'assassinat du juge Borrel : une affaire française* » (lire ci-dessous). « *Il faut faire de ce document la plus large diffusion pour mobiliser le plus de monde possible* », commente André Lucas, coprésident du Comité de soutien à l'épouse du juge Borrel, en guise de mot d'accueil, samedi matin, devant une salle d'une soixantaine de personnes venue pour la projection du film en présence de son réalisateur ... qui finalement, appelé à se rendre à Marseille, fera faux-bond à ce rendez-vous lexovien.

« *Notre rôle c'est que la recherche de la vérité ne s'arrête pas, continue André Lucas. Il y a eu beaucoup de chemin parcouru, les nouvelles pistes ouvertes par Bernard Nicolas, sur le possible commerce d'uranium démilitarisé, sont très intéressantes. On touche presque au but. Il faut continuer à se mobiliser et diffuser l'information pour éviter qu'elle soit étouffée.* » **Le comité lexovien (le seul en France) compte aujourd'hui 300 sympathisants auprès de Mme Borrel, mais « avec les moyens Internet, nous espérons très rapidement atteindre les 500 adhérents. C'est un nombre intéressant pour avoir du poids. »**

D'ici octobre, date anniversaire de la disparition de l'ancien procureur de Lisieux, le comité espère obtenir auprès de la mairie de donner le nom du juge Borrel à la place, sur laquelle son bureau ouvrait ses fenêtres dans la cour du tribunal ... Mais les choses tardent à venir. Au dernier conseil municipal, André Lucas, par ailleurs élu municipal d'opposition, s'est étonné que ce point ne soit pas à l'ordre du jour. Il va

reprandre rendez-vous, dans les prochains jours, avec le maire et la première adjointe, Dominique de Faccio, pour réitérer cette demande.

Le documentaire de Bernard Nicolas explore la piste de l'uranium.

Les faits. En 1994, l'ancien procureur lexovien, Bernard Borrel, intéressé par la coopération, est affecté à Djibouti pour aider à la mise en place d'un nouveau code civil dans ce pays. Le 19 octobre 1995, il est retrouvé mort dans le désert djiboutien. Thèse officielle : suicide.

Le documentaire de Bernard Nicolas recueille nombre de témoignages, confronte des dates et des incohérences. *« On a conclu au suicide alors que le corps était encore sur place ».* Un officier du deuxième bureau français y affirme : *« Il fallait accréditer la thèse du suicide pour ne pas empoisonner les relations franco-djiboutiennes ».*

Elisabeth Borrel raconte comment elle n'a commencé à se *« poser des questions que trois semaines (après la mort de son époux). »* Elle demande alors une autopsie du corps rapatrié. Les médecins accréditent la thèse du suicide, tandis qu'un tiers expert souligne qu' *« il n'y avait pas de suie dans les bronches et le larynx de Bernard Borrel »* et qu'il a donc *« été immolé après sa mort. »*. *« On a tenté de me faire passer pour folle. »* poursuit l'épouse de l'ancien procureur de Lisieux. Plus tard dans les années 2000, ses avocats révéleront qu'une nouvelle analyse plus poussée a détecté des *« fractures de défense sur les restes du Juge Borrel. »* De plus, *« les experts ont décelé deux types de carburants distincts sur Bernard Borrel. Or, sur place, on a retrouvé un seul bidon sur les lieux. »* A force d'obstination, la thèse du suicide tombe et un nouveau juge, Sophie Clément, est en charge de l'affaire.

Pour Bernard Nicolas qui s'accroche à cette enquête depuis 7 ans, les mobiles possibles de l'assassinat sont multiples : pratiques obscures des relations franco-africaines, négoce de combustible nucléaire pour fabriquer des bombes par la mouvance islamiste Al-Quaïda dans cette plaque tournante de trafic international qu'est Djibouti... Et souvent mis en cause, l'actuel Président de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, élu en 1999. En France en 2000, lors d'une conférence de presse, un journaliste l'interroge sur la mort du Juge Borrel. Le Président Djiboutien renvoie cela à une affaire franco-française. Avant qu'à la fin, excédé par l'insistance du journaliste, il murmure dans sa langue : *« Arrachez lui le micro ! ».*

Ouest-France
Lundi 2 juillet 2007